

REUNION DU MERCREDI 08 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 08 octobre à 09 heures 36, les membres du Conseil général de la Somme se sont réunis en leur hôtel dans la salle ordinaire des délibérations Max Lejeune, sous la présidence de M. Christian MANABLE, président du Conseil général.

ETAIENT PRESENTS : M. STEPHANE BRUNEL, M. DOMINIQUE CAMUS, M. CLAUDE CHAIDRON, M. PHILIPPE CHEVAL, M. BERNARD DAVERGNE, M. HUBERT DE JENLIS, MME ISABELLE DEMAISON, M. DANIEL DESTRUEL, M. MARC DEWAELE, M. MARCEL GUYOT, M. CLAUDE JACOB, M. OLIVIER JARDE, M. GREGORY LABILLE, MME GENEVIEVE LEBAILLY, M. FRANCIS LEC, M. REGIS LECUYER, MME CHRISTINE LEFEVRE, M. DAVID LEFEVRE, M. JANNICK LEFEUVRE, MME BRIGITTE LEROY-LHOMME, M. PIERRE LINEATTE, M. RENE LOGNON, M. JEAN-CHRISTOPHE LORIC, M. NICOLAS LOTTIN, M. EMMANUEL MAQUET, M. GILBERT MATHON, M. PAUL PILOT, M. JEAN-LOUIS PIOT, M. DOMINIQUE PROYART, MME CATHERINE QUIGNON, M. JEAN-JACQUES STOTER, M. JOSE SUEUR, M. JEAN-PIERRE TETU, M. CHRISTIAN VLAEMINCK, M. JEAN-LOUIS WADOUX

EXCUSES : M. JEROME BIGNON, M. PIERRE BOULANGER, M. MICHEL BOULOGNE, M. JEAN-CLAUDE BUISINE, M. PASCAL DEMARTHE, M. DANIEL DUBOIS, M. GERALD MAISSE, M. OLIVIER MIRA, M. LAURENT SOMON, MME SARAH THUILLIEZ

- oooOooo -

Le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2014 est adopté.

M. le Président excuse les absences de MM. SOMON, BIGNON et DUBOIS, ces deux derniers étant retenus a Sénat et précise que lui-même devra partir en fin de matinée.

M. le Président donne lecture de pouvoirs qui lui ont été remis : M. BUISINE pour M. DAVERGNE, M. DEMARTHE pour M. MATHON, Mme THUILLIEZ pour M. PIOT.

En introduction de son propos, M. le Président indique que, suite aux inscriptions du budget supplémentaire, les dépenses de fonctionnement augmentent globalement de 1,2 million d'euros, prenant en compte une inscription de 1,5 million de crédits supplémentaires pour le financement des allocations RSA.

Il note que l'augmentation globale des crédits de paiement en investissement se totalise à près d'1,8 millions d'euros dont 700 000 € pour le SMER et le renouvellement des équipements de l'aéroport ; 600 000 € pour les épis de Cayeux-sur-Mer et 500 000 € pour le Programme Départemental de l'Habitat. Il précise ensuite que les autorisations de programme augmentent de plus de 18 millions d'euros et tiennent principalement à la poursuite du programme de construction et de réhabilitation des collèges, et notamment le collège de Feuquières-en-Vimeu.

M. le Président poursuit son propos et indique qu'un seul rapport est soumis au vote de l'Assemblée lors de cette session.

Il rappelle que suite à la disparition de M. NIGAUT, Mme Geneviève LEBAILLY, sa suppléante, siègera désormais au sein de l'Assemblée départementale et qu'après la démission de Mme FOURE de son mandat de conseillère générale prenant effet au 1^{er} septembre 2014, M. Olivier MIRA la remplacera. M. le Président leur souhaite la bienvenue et présente succinctement leurs parcours respectifs.

14.1.36 – COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE ET ELECTION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL A LA COMMISSION PERMANENTE, M. Christian MANABLE, président, rapporteur, conclusions adoptées.

M. le Président rappelle qu'en vertu de l'article 3 du règlement intérieur et de l'article L.3122-5 alinéa 6 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil général de décider de l'opportunité de compléter la commission permanente ou de siéger à 44 membres.

M. le Président soumet au vote la proposition de compléter la commission permanente. Il est procédé à un vote main levée, la proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Président demande à ses collègues intéressés de faire acte de candidature dans l'heure qui suit pour le poste vacant de 11^{ème} vice-président et pour les deux postes vacants au sein de la commission permanente.

M. le Président indique que la 1^{ère} commission se réunira pendant la suspension de séance afin de se prononcer sur les dossiers de la commission permanente du 8 septembre 2014 qui débutera à 11h00. Il rappelle ensuite que la 1^{ère} commission élargie se réunira cet après-midi afin de travailler sur la réforme territoriale.

M. DE JENLIS se dit très touché par la disparition de M. NIGAUT et fait part de sa tristesse. Il souhaite la bienvenue à Mme LEBAILLY et M. MIRA et félicite M. DEMARTHE pour son nouveau mandat de député de la Somme. Il rappelle le rôle clé des élus suppléants.

En réponse à M. DE JENLIS, M. le Président rappelle que la loi ne confie effectivement aucune mission spécifique aux suppléants et qu'ils sont nommés afin d'éviter des élections cantonales partielles. Il note toutefois que rien n'empêche le titulaire du mandat d'associer son suppléant au cours de ses missions.

M. MIRA remercie l'ensemble des membres de l'Assemblée pour l'accueil qui lui a été réservé et salue le travail accompli par Mme FOURE dans son canton. Il évoque également M. Daniel LEROY, conseiller général disparu et également extrêmement attaché à son canton ainsi que M. Jean-Claude BROUTIN. Il adresse des remerciements à M. le Président ainsi qu'à MM JARDE et DE JENLIS.

M. DEMARTHE remercie l'ensemble de ses collègues pour leurs propos dans le cadre de son arrivée à l'Assemblée Nationale qui prendra effet le 30 septembre prochain. Il invite l'ensemble de l'Assemblée à partager un verre de l'amitié à l'issue de cette session.

M. le Président suspend la séance.

(La séance suspendue à 9h52 est reprise à 10h54).

Après avoir constaté, à l'expiration du délai d'une heure, un seul acte de candidature par poste à pourvoir a été déposé, à savoir : M. BRUNEL pour le poste de 11^{ème} vice-président, Mme Geneviève LEBAILLY et M. Olivier MIRA comme membres de la commission permanente ; M. le Président donne lecture des nominations qui prennent effet immédiatement en application de l'article L3122-5 du Code Général des Collectivités Territoriales : M. BRUNEL est nommé 11^{ème} vice-président, Mme LEBAILLY et M. MIRA sont nommés membres de la commission permanente.

M. le Président précise que plusieurs changements interviennent au sein des commissions et indique que Mme LEBAILLY siègera en 3^{ème} commission et M. MIRA en 6^{ème} commission. Il rappelle qu'il appartient à la 3^{ème} commission de se réunir afin d'en modifier le bureau.

M. le Président lève la séance.

(La séance est levée à 10h55).

.....
LE PRESIDENT,


M. Christian MANABLE.

LE SECRETAIRE,


M. Paul PILOT